



Guid'Asso

Orientation

Quel rôle ?

- **Accueillir** les bénévoles et porteurs de projets associatifs
- **Connaître** les autres membres du réseau et les partenaires extérieurs
- **Orienter** les demandeurs vers le bon interlocuteur (Informateur ou Accompagnateur)
- **Communiquer et promouvoir** les réseaux d'appui

Quels pré-requis ?

- Volonté de soutenir la vie associative de son territoire

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures de proximité bien identifiée par leur(s) public(s).

Par exemple : une association, une mairie, une Maison France Services, le service « vie étudiante » d'une université, etc.

Périmètre : Intercommunal, EPCI

Les moyens à mobiliser

- Une, ou plusieurs, personne(s) référente(s)
- Des modalités adaptées d'accueil et de contact avec les usagers

Vous souhaitez rejoindre le réseau et devenir Guid'Asso Orientation ?

Prenez **contact avec les co-animateurs** du réseau sur votre département

(Tous les contacts en avant-dernière page).

Ils vous transmettront la charte du réseau et vous expliqueront les modalités de la démarche à réaliser.